

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), mercredi le 6 septembre 2017, à 19 h, présidée par M. Marcel Langlois, maire et à laquelle assistent les conseillères et les conseillers suivants :

Mme Caroline Poirier, Mme Manon Rousseau, M. Jonatan Audet, M. Guy Lapointe, M. Serge LaRoche et M. Martin Loubier.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

▲▲▲▲▲▲▲▲

ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDANTS

M. Marcel Langlois souhaite la bienvenue aux nouveaux résidents qui sont présents, soit :

- Mme Shannon Morin-Pratte et M. Guillaume Poulin du chemin du Belvédère
- Mme Rosalie Rousseau et M. Michaël Goyette du chemin du Belvédère
- Mme Diane Jacques de la route 257 direction Weedon

Une pochette d'information et un panier cadeaux, contribution des commerçants et de la municipalité, leur sont remis. Chacun de ces items est soigneusement préparé par Mariette et Marcel Langlois. Une photo du groupe sera acheminée au journal *Le Reflet* avec un article contenant un très court résumé sur chacun des nouveaux résidents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 09.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-209

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AOÛT 2017

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

EN CONSÉQUENCE,

2017-210

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017 et qu'il soit adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. SUIVI DES RÉOLUTIONS ET/OU DOSSIERS

- La signature de l'acte de vente pour le 81, chemin du Belvédère a eu lieu le 29 août.
- La Régie de récupération de l'Estrie a redistribué un montant de 1,5 million à même son surplus. La part du canton de Lingwick est de 2 927 \$.
- Nous avons obtenu une réponse positive, par courriel, concernant la demande d'un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la restauration des berges au parc du belvédère.

Le certificat papier devrait nous arriver sous peu. Vu les délais et le manque d'effectif, les travaux peuvent être reportés en 2018 entre le 15 juin et le 15 septembre.

5. RAPPORT DU MAIRE

- **Le maire Marcel Langlois**
 - Membre d'office de tous les comités municipaux
 - Représentant à la MRC
 - Équipe de développement des municipalités au CLD
 - Équipe de développement du Haut-Saint-François au CLD
 - Comité de la route 257 de la MRC
 - Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) à la MRC
 - Comité de sécurité publique de la MRC
 - Comité du Cogesaf

7 août séance ordinaire du conseil

14 août souper à l'Abri-bois de La Patrie

16 août conseil des maires de la MRC

17 août équipe de développement du Haut-Saint-François à la MRC

17 août conférence de presse à Weedon

17 août rencontre du président de la FQM à Sainte-Catherine-de-Hatley

19 août billetterie de *La nuit du pont couvert*

28 août atelier du conseil

29 août signature du contrat de vente d'un terrain du chemin du Belvédère

6. MEMBRES DU CONSEIL

Responsabilité des élus et liste des réunions auxquelles ils ont assisté en août 2017.

- **Le conseiller Guy Lapointe**
 - Remplaçant au conseil des maires de la MRC
 - Municipalité amie des aînés et politique familiale
 - Sécurité civile
 - Sécurité incendie, ambulance
 - Représentant au comité *Transport de personnes du Haut-Saint-François*
 - Comité de gestion d'Internet à haute vitesse à la MRC

3 août bénévole à la bibliothèque

7 août séance ordinaire du conseil

9 août réunion avec la responsable de *Transport de personnes du Haut-Saint-François*

19 et 20 août bénévole pour *La nuit du pont couvert*

28 août atelier du conseil
- **La conseillère Caroline Poirier**
 - Loisirs : animation et participation
 - Comité des loisirs de la MRC
 - Loisir : infrastructures et équipements d'entretien
 - Représentante au Conseil Sport et Loisir de l'Estrie
 - Représentante au Parc-en-ciel

19-20 août bénévole pour *La nuit du pont couvert*

28 août atelier du conseil
- **Le conseiller Jonatan Audet**
 - Loisir : infrastructures et équipements d'entretien
 - Bâtiments municipaux
 - Développement

7 août séance ordinaire du conseil

Tout au long du mois préparation de *La nuit du pont couvert*

28 août atelier du conseil
- **Le conseiller Serge LaRochelle**
 - Tourisme
 - Culture
 - Environnement
 - Inode Estrie
 - Bâtiments municipaux

- Développement

3 août rencontre avec Cuisine Doyon

7 août séance ordinaire du conseil

7 et 10 août rencontre concernant l'installation des lumières dans le stationnement du pont couvert

17 au 21 août bénévolat pour *La nuit du pont couvert*

28 août atelier du conseil

29 août réunion du comité *Village de Noël*

- **La conseillère Manon Rousseau**

- Tourisme
- Culture
- Environnement
- Inode Estrie
- Municipalité amie des aînés et politique familiale

7 août séance ordinaire du conseil

28 août atelier du conseil

29 août réunion du comité *Village de Noël*

Suivi régulier des communications sur le compte *Facebook*

- **Le conseiller Martin Loubier**

- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité consultatif de développement
- Sécurité civile
- Sécurité incendie, ambulance
- Transport adapté
- Voirie et équipements mécanisés

7 août séance ordinaire du conseil

23 août rencontre concernant le regroupement des services incendie

25 août vérification de divers équipements et pneus au garage

28 août atelier du conseil

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 DÉMISSION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET CHEF D'ÉQUIPE EN VOIRIE

Le 9 août dernier, M. Richard Gosselin, inspecteur municipal et chef d'équipe en voirie, déposait une lettre annonçant sa démission de son poste. La démission était effective au 7 août, un préavis de 2 semaines a été respecté, mettant un terme à son emploi le 19 août 2017.

7.2 OFFRE D'EMPLOI – INSPECTEUR MUNICIPAL ET CHEF D'ÉQUIPE EN VOIRIE

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal et chef d'équipe en voirie, M. Richard Gosselin, a remis sa démission le 7 août dernier;

2017-211

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU d'entériner l'autorisation d'afficher le poste d'inspecteur municipal et chef d'équipe en voirie dans les journaux régionaux et sur les sites web de la municipalité, de Québec municipal et d'Emploi Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.3 COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL ET CHEF D'ÉQUIPE EN VOIRIE – NOMINATION DES MEMBRES

2017-212

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU de nommer M. Marcel Langlois, maire, le conseiller Martin Loubier et Mme Josée Bolduc, directrice générale, sur le comité de sélection pour le poste d'inspecteur municipal et chef d'équipe en voirie. Le comité de sélection fera ses recommandations aux membres du conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.4 COMPENSATION AU JOURNALIER POUR ACCOMPAGNEMENT AUX TRAVAUX DE VOIRIE

2017-213

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Serge LaRoche

ET RÉSOLU QUE pour les périodes où M. Pascal Sévigny accompagnera le journalier-chauffeur dans les travaux de voirie, son salaire soit majoré de 3,00 \$ / heure. Ces heures devront être indiquées séparément sur son rapport hebdomadaire. Cette compensation est rétroactive au 7 août 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.5 CUISINE DU CENTRE MUNICIPAL

ATTENDU QU' une aide financière de 25 000 \$ a été reçue via le programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour la rénovation de la cuisine du centre municipal, que la FADOQ compte y investir un montant de 4 000\$ et que le canton de Lingwick y injecterait un montant de 3 595 \$ portant le budget disponible pour ces rénovations à 32 595 \$;

2017-214

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU

D'effectuer l'achat, chez G. Doyon cuisine inc., d'un évier 2 cuves avec égouttoir gauche, d'un robinet mural, d'un lave-vaisselle haute-température avec base, d'un cabinet de rangement 30" X 60", du détergent lave-vaisselle eau dure et de l'additif de rinçage pour un montant de 6 237 \$ incluant le transport, mais excluant les taxes, tel que présenté sur la soumission #146888. Tout le matériel est en acier inoxydable;

QUE la construction des armoires et îlots soit confiée à Armoires Luc Richard pour un montant de 12 000 \$ plus taxes. Un montant de 4 139,10 \$ devra être versé en acompte lors de la commande;

QUE Ferblanterie Éric Perrault fournisse une hotte de 9 pieds au CO², incluant l'installation pour un montant de 8 200 \$ plus taxes. Un montant de 2 460\$ plus taxes devra être versé en acompte;

QU'un montant de 1 200 \$ soit appliqué aux modifications électriques et un montant de 1 000 \$ à la modification de la plomberie qui sera nécessaire lors de l'installation de ces nouveaux équipements, ces montants excluant les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.6 CONSEILLERS JURIDIQUES – CABINET MONTY SYLVESTRE

2017-215

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., au besoin, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 selon les termes de l'offre du 16 août 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.7 LOCAL POUR ACCUEILLIR UN MÉDECIN

ATTENDU QUE la D^r Elena Grabiela Kibos accepterait d'offrir des consultations à Lingwick, à raison d'une demi-journée par mois ou par deux mois, si un local avec lit et bureau est disponible;

2017-216

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU

QU'une entente soit prise avec la D^r Kibos pour convenir d'une durée minimale d'offre de ses services, du nombre minimal de patients nécessaires pour justifier son déplacement et du fonctionnement concernant la prise des rendez-vous;

QUE suite à l'entente, le local 314 (chambre n^o 5) du centre municipal soit offert à la D^r Kibos pour qu'elle puisse y faire des consultations médicales;

QUE des démarches soient effectuées pour l'obtention d'un lit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.8 PROGRAMME TECQ 2014-2018 – PROGRAMMATION DE TRAVAUX RÉVISÉE

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

2017-217

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.9 CHAMBRE DE COMMERCE DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS – COTISATION ANNUELLE

2017-218

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU que le canton de Lingwick ne renouvelle pas son adhésion à la Chambre de Commerce du Haut-Saint-François pour l'année 2017-2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.10 ENGAGEMENT DE CRÉDITS

ATTENDU QU' il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

ATTENDU QUE les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2017;

EN CONSÉQUENCE,

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-après pour la période de septembre 2017;

<i>Engagement de crédits</i>	
Administration	
Sacs à poubelle	30 \$
Total administration	30 \$
Voirie – réseau routier	
Sel de déglacage	3 700 \$
Graisse	300 \$
Lames pour déneigement	1 000 \$
Total voirie – réseau routier	5 000 \$
Parcs et terrains de jeux	
Vidange toilettes centre village	115 \$
Total parcs et terrains de jeux	115 \$
TOTAL :	5 145 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.11 PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT AU 31 AOÛT 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil l'état des activités de fonctionnement au 31 août 2017.

7.12 ADOPTION DES COMPTES POUR LA SUITE DU MOIS D'AOÛT 2017 ET DES COMPTES COURANTS

N° chèque	Nom	Description	Montant
18169	Casey Sylvester	Salaire fin 05/08/2017	
18170	Casey Sylvester	Salaire fin 12/08/2017	
18171	Receveur général Canada	Remises de l'employeur	1 531,07 \$
18172	Min. Revenu du Québec	Remises de l'employeur	4 067,56 \$
18173	Hydro-Québec	Éclairage de rues	233,30 \$
18174	Services cartes Desjardins	Papeterie, Dicom	216,89 \$
18175	Camp Nature Lac McGill	Subvention 2017	250,00 \$
18176	Revenu Québec	Remb. TPS-TVQ	673,88 \$
18177	ADMQ - Estrie	Colloque de zone	90,00 \$
18178	Casey Sylvester	Salaire fin 19/08/2017	
18179	Bell Canada	Ligne garage	82,11 \$
18180	Bell Canada	Ligne fax	82,51 \$
18181	Casey Sylvester	Salaire fin 26/08/2017	
18182	Hydro-Québec	Garage	204,26 \$
18183	Magasin général Morin	Essence, timbres, café...	202,55 \$
18184	MRC du Haut-St-François	Téléphonie	253,98 \$
18185	Suzanne Blais	Frais de déplacement	16,00 \$
18186	CMP Mayer inc.	Poignées gaffes	134,81 \$
18187	Garage Claude Morin	Rép. pneu John Deere	29,41 \$
18188	Sani-Fosses septiques	Vidange toilette pub.	114,98 \$
18189	Josée Bolduc	Petite caisse	140,77 \$
18190	Groupe Ultima inc.	Assurance - LNPC	136,00 \$
18191	Cherbourg	Papier à mains	79,54 \$
18192	Alsco corp.	Buanderie	75,40 \$
18193	Monty Sylvestre	Frais juridiques	56,26 \$
18194	Signalisation de l'Estrie	Signalisation	454,01 \$
18195	Câble Axion	Frais mensuels	57,43 \$
18196	Telus	Site web	11,44 \$
18197	Créations Jace	Abri 10 X 20	1 449,30 \$

18198	Stéphane Laroche	Frais mensuels + 2 ent.	1 042,82 \$
18199	Pascal Sévigny	Frais dépl. + cellulaire	283,60 \$
18200	Dist. Michel Fillion inc.	Uniformes + t-shirts pomp.	850,51 \$
18201	Isotech Instrumentation inc.	Décontamination habits	147,99 \$
18202	Perfect pen & Stationery	Stylos personnalisés	120,13 \$
18203	Municipalité de Bury	Entraide - acc. Rte 214	699,55 \$
18204	Michel Bourque	Rémunération pompier	82,47 \$
18205	Stéphane Bouffard	Rémunération pompier	164,95 \$
18206	Gabriel Gilbert	Rémunération pompier	256,10 \$
18207	Mathieu Labrie	Rémunération pompier	89,29 \$
18208	Josée Lapointe	Rémunération pompier	33,40 \$
18209	Annulé		
18210	Xavier Rousseau	Rémunération pompier	65,79 \$
18211	Annulé		
18212	Mario Tardif	Rémunération pompier	73,19 \$
18213	Alain Rousseau	Rémunération pompier	146,39 \$
18214	Entreprises Robert Verret	Diésel	958,80 \$
18215	JN Denis inc.	Inspection et rép. citerne	819,41 \$
18216	Quincaillerie N.D. Girard	Papier toil., cire, brosse...	117,86 \$
18217	La Coop des Cantons	Porte centre mun., chaîne...	310,24 \$
18218	Municipalité de Weedon	Formation inspecteur	66,46 \$
18219	Bétons L. Barolet inc.	Réserve de sable	15 081,20 \$
18220	Fonds de l'info territoire	Avis de mutation	12,00 \$
18221	Les Artisans de Lingwick	Paniers nouveaux arrivants	82,00 \$
18222	Richard Gosselin	Déplacement et cell.	44,40 \$
18223	Valoris - Régie HSF/Sherb.	Enfouissement	2 409,04 \$
18224	Pièces d'autos Angus	Liquide à frein	39,34 \$
18225	Casey Sylvester	Dépl. et cell. 3 mois	142,40 \$
18226	SLM Récupératon	Conteneur roll-off	893,36 \$
18227	Scies à chaîne C. Carrier	Lames tondeuse Cadet	57,28 \$
18228	Municipalité de Ristigouche	Contribution	250,00 \$
18229	Lignes stationnement MF	50 km et cases station.	459,90 \$
Total des chèques :			36 443,33 \$
10 août	Salaires incl. chèques	6 employés	2 710,09 \$
17 août	Salaires incl. chèques	5 employés	2 650,23 \$
24 août	Salaires incl. chèques	6 employés	3 222,69 \$
31 août	Salaires incl. chèques	4 employés	1 919,58 \$
6 sept.	Sylvio Bourque	Rémunération pompier	194,84 \$
6 sept.	Rém. élu - Martin Loubier	Rémunération élu	127,94 \$
6 sept.	Rém. élu - Marcel Langlois	Rémunération élu	636,15 \$
6 sept.	Rém. élu - Jonatan Audet	Rémunération élu	264,07 \$
6 sept.	Rém. élu - Guy Lapointe	Rémunération élu	264,07 \$
6 sept.	Rém. élu - Caroline Poirier	Rémunération élu	217,98 \$
6 sept.	Rém. élu - Manon Rousseau	Rémunération élu	294,81 \$
6 sept.	Rém. élu - Serge LaRochelle	Rémunération élu	294,81 \$
Total :			49 240,59 \$

2017-220

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée soit acceptée et leur paiement autorisé pour un montant de 49 240,59\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Certificat de crédit numéro 2017-09-01

Je soussignée, Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au montant total de 49 240,59\$.

8 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Est-ce que le médecin serait gratuit et est-ce qu'elle prend de nouveaux patients?
- Internet haute-vitesse (IHV) : contact avec le préfet pour connaître où le dossier en est rendu pour les résidents de la route 257
- Devrait avoir IHV pour attirer les gens qui veulent travailler de la maison
- Est-ce que plusieurs municipalités pourraient se mettre ensemble pour faire pression pour avoir IHV?
- Démission du chef d'équipe pour quelle raison?
- Est-ce que la niveleuse sera passée avant l'hiver?
- Patrouille papillons : suivi par la citoyenne impliquée et municipalité « amie des monarques ».

9. PAUSE SANTÉ

De 19 h 58 à 20 h 11

10 INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 RAPPORT DU DIRECTEUR INCENDIE

Rapport d'août 2017

- Démarche pour l'inscription des pompiers à une formation
- Compléter le dossier pour le remboursement des frais de la formation terminée
- Rencontres et conversation avec la directrice générale (regroupement, accès à Focus, suivi du budget...)

Stéphane Laroche,

Directeur service de sécurité incendie de Lingwick

10.2 ACHAT D'UNE LANCE 2,5"

2017-221

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Serge LaRoche

ET RÉSOLU d'autoriser l'achat d'une lance 2,5", tel que soumissionné par les équipements incendie CMP Mayer inc., au coût de 1 060\$ plus taxes et transport.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10.3 PROJET DE REGROUPEMENT DES SERVICES INCENDIE

2017-222

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU de faire réviser, par la firme d'avocats Monty Sylvestre, le projet de régie intermunicipale regroupant les services incendie de Weedon, Dudswell et Lingwick, afin de s'assurer que les formules et les éléments inclus soient conformes. Les frais juridiques seront assumés à parts égales par les trois municipalités concernées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10.4 FORMATION OPÉRATEUR D'AUTOPOMPE

2017-223

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU d'autoriser M. Alain Rousseau et M. Mario Tardif à suivre la formation d'opérateur d'autopompe (30 heures) qui sera donnée à Weedon à compter du 13 septembre prochain. Les frais de formation seront en fonction du nombre de pompiers inscrits (autour de 850 \$ ch.).

- Le temps de présence relié à la formation théorique et pratique sera rémunéré par la municipalité, au taux du salaire minimum, sur présentation d'une feuille attestant la présence au cours. La rémunération est payable lorsque le cours (module) est réussi.
- Les frais de déplacement et de repas seront remboursés mensuellement, sur présentation des pièces justificatives, au tarif prévu au règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11 RÉSEAU ROUTIER – VOIRIE

11.1 VÉRIFICATION MÉCANIQUE – CAMION 2014

2017-224

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU d'autoriser l'inspection mécanique annuelle obligatoire du camion 2014. Advenant l'obligation de réparations mineures, celles-ci sont autorisées à être exécutées sur place. Pour toute réparation majeure, la directrice générale et secrétaire-trésorière, le maire et les conseillers délégués aux équipements mécanisés seront avisés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.2 PNEUS D'HIVER CAMION 2014 ET CAMION 2017

2017-225

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Caroline Poirier

ET RÉSOLU QUE 10 pneus d'hiver servant aux camions de déneigement soient remoulés au garage J.N. Denis inc. et installés sur les jantes des camions. Le coût total, incluant le remoulage, la pose et le balancement est de 3 990 \$ plus taxes. Un crédit de 100 \$ sera émis pour chaque pneu dont la carcasse est réutilisable. Les fonds servant au paiement de cette dépense seront pris à même le surplus accumulé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.3 RÉPARATION DE LA PELLE DE LA RÉTROCAVEUSE ET D'UNE GRATTE À NEIGE ET AJOUT D'UN TUYAU HYDRAULIQUE POUR LE PEIGNE

2017-226

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU de retenir les services de garage J.N. Denis pour effectuer les travaux de soudure et de réparation de la pelle de la rétrocaveuse et d'une gratte à neige. Un tuyau hydraulique servant à lubrifier le peigne sera aussi installé. Le coût prévu est de 2 198 \$ plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.4 VENTE DE PONCEAUX USAGÉS

2017-227

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Serge LaRochelle

ET RÉSOLU

QU'une vente à la criée des ponceaux usagés sera tenue le samedi 30 septembre 2017, à compter de 10 h, dans la cour du garage municipal. Les ventes seront accordées au plus haut enchérisseur pour chaque ponceau et/ou lot de ponceaux.

QU'un maximum de 10 ponceaux sera attribué par acheteur au premier tour de vente. Si des ponceaux sont invendus, les acheteurs du premier tour pourront acquérir une quantité supplémentaire de ponceaux.

QUE cette vente est réservée uniquement aux contribuables du canton de Lingwick.

QUE l'acheteur devra être présent sur place et que le paiement des ponceaux achetés se fera la journée même de l'encan, en argent ou par chèque.

QUE les ponceaux seront vendus dans l'état actuel sans aucune garantie et/ou sans aucune responsabilité et la municipalité ne sera aucunement responsable de la manutention des ponceaux vendus.

QUE le conseiller M. Martin Loubier est nommé responsable de cette vente par criée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.5 FARDIER, PELLE DE FOSSÉ, BAC D'ENTREPOSAGE ET AUTRE VIEUX FER

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se départir de matériel désuet et inutilisable, sans valeur autre que celui de leur poids pour le vieux fer;

EN CONSÉQUENCE;

2017-228

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de contacter la compagnie SLM récupération pour la cueillette de l'ancien fardier, de la pelle de fossé, du bac d'entreposage (boîte bleue) et autre vieux fer inutilisable.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.6 EMPLOYÉ TEMPORAIRE ET OCCASIONNEL EN VOIRIE

2017-229

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale, lorsque les besoins le nécessitent, à engager M. Sylvio Bourque pour certains travaux de voirie (transport de terre de fossé, etc.), au taux horaire habituel. Cette autorisation est valide jusqu'à l'embauche de l'inspecteur municipal et chef d'équipe en voirie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12 HYGIÈNE DU MILIEU

13 URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

13.1 ESCALIER DU PONT COUVERT – AJOUT DE MARCHES ET TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

ATTENDU QUE pour une montée plus confortable, l'escalier du pont couvert a été commencé plus près du bas et que 5 marches supplémentaires ont dû être ajoutées par rapport au prix soumis;

ATTENDU QUE des travaux supplémentaires ont été faits pour éviter, entre autre, l'érosion du terrain vers les marches;

EN CONSÉQUENCE;

2017-230

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU que le conseil entérine les frais supplémentaires de 1 171,25 \$ plus taxes pour la construction de l'escalier permanent du pont couvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14 LOISIRS ET CULTURE

14.1 CROQUE-LIVRES

2017-231

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU que la municipalité accepte de recevoir un croque-livres afin de permettre un échange de livres entre les enfants de la municipalité et de nommer Mme Caroline Poirier responsable du Croque-Livres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15 CORRESPONDANCE DU MAIRE / SECRÉTAIRE

La liste de la correspondance reçue est déposée.

16 SUJETS DIVERS

MOSAÏQUE DE PHOTOS DES MEMBRES DU CONSEIL 2013-2017

2017-232

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU de faire faire une mosaïque de photos des membres du conseil, vu la fin de leur mandat. Mme Manon Rousseau offre ses services bénévolement pour la prise des photos et Mme Geneviève Lussier de GraphAlba fera la conception de la mosaïque.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

• **Rencontre concernant le regroupement des services incendies**

Suite à la proposition de rencontre des pompiers volontaires concernant le regroupement des services incendies de Lingwick, Dudswell et Weedon, le directeur leur demandera, lors du prochain exercice et après les avoir mis à jour sur ce dossier, s'ils souhaitent rencontrer le conseil à ce sujet. Si tel est le cas, la rencontre pourrait avoir lieu le 12 septembre prochain.

La prochaine rencontre du comité provisoire est prévue le 13 septembre. Si les conseils le désirent, une rencontre entre l'avocat au dossier et les élus pourraient avoir lieu le 21 septembre.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Un citoyen demande si lors de la tournée des détecteurs de fumée, les détecteurs de monoxyde ne devraient pas être inclus.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-233

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe que la levée de la séance soit prononcée; il est 20 h 35.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

CANTON DE LINGWICK

Marcel Langlois,
Maire

Josée Bolduc,
Directrice générale secrétaire-trés.